

Diplôme de Sciences Po Bordeaux - Expertise en affaires publiques



Code :

LIEU DE FORMATION

Sciences Po Bordeaux
11 Allée Ausone
33600 PESSAC

Durée : 1 an en 5ème
année

CONTACT

Formation :
Hubert Delzangles
Responsable d'EAP
h.delzangles@sciencespobordeaux.fr

Alternance :
Nelly Couderc
Responsable du service
Carrières et Partenariat
n.couderc@sciencespobordeaux.fr

[TÉLÉCHARGER LE
CALENDRIER](#) (pdf - 108
Ko)

[TÉLÉCHARGER LA FICHE
AU FORMAT CSV](#)

Le master "Expertise en affaires publiques / Droit public des affaires" (EAP/DPA) est une formation conjointe entre Science PO Bordeaux et l'Université de Bordeaux délivrant un double diplôme EAP/DPA : Expertise en affaires publiques / Droit public des affaires.

Relevant de la majeure « Carrières publiques » à Science PO Bordeaux et de la mention "Droit Public" à l'Université de Bordeaux, la formation vise à former des spécialistes de gestion publique dotés d'une forte expertise en droit public des affaires

Objectifs

Les objectifs de la formation

La formation a pour objectif de proposer sur le marché de l'emploi des diplômés de Sciences Po Bordeaux et de l'Université de Bordeaux dotés d'une double compétence, spécialistes des questions touchant aux contrats administratifs et partenariats publics-privés, à la gestion publique et plus largement à l'action publique dans le champ de l'économie et susceptibles de postuler à des emplois de haut niveau de responsabilités dans des entreprises en relations d'affaires avec les administrations publiques, dans des administrations centrales et des collectivités territoriales, des cabinets d'avocats ou de consultance.

Insertion

Métiers accessibles

L'objectif de double certification permet de former à la fois des généralistes de l'action publique en maîtrisant plus particulièrement les dimensions juridiques, et des juristes de droit public ayant eu une vue générale des questions de management et d'organisation publics :

Directeur de cabinet d'élus, en ministère ou en collectivités territoriales ;

Contractuel dans des collectivités territoriales en tant, par exemple,

que juristes, juristes spécialisés dans les marchés publics etc... ;

Manager d'entreprises en lien avec les grands services publics de réseaux (énergie, communications électroniques, postes, transports publics, eau par exemple) ;

Consultant en cabinets de conseil aux collectivités ou aux entreprises, juriste d'entreprise ;

Conseil junior en cabinets de conseil aux collectivités ou aux entreprises ;

Avocat spécialisé en droit public, droit public des affaires, droit des contrats publics ;

Juge administratif...

Secteurs d'activité

Tous les secteurs publics ou un ensemble très large d'entreprises privées qui travaillent en lien avec le secteur public (travaux publics, concessionnaires de service public). Les consultants et avocats sont aussi un cœur de cible.

Taux d'insertion

Pour le Master DPA 75 %, 24 mois après la sortie

Pour le Diplôme Sciences Po EAP 77 %, 28 mois après la sortie

Contenus

Compétences à acquérir

Rédiger et suivre des marchés publics

Lire et réaliser une consultation avec la procédure adéquate (appel d'offre, offre publique d'achat, etc.)

Gérer administrativement le marché : courriers aux candidats, notification, légalisation, archivage papier et électronique

Rédiger la partie administrative des rapports d'analyse et veiller à la cohérence avec la partie technique

Renseigner et conseiller les fournisseurs, les services internes et les partenaires dans leurs démarches

Élaborer un calendrier prévisionnel

Rédiger et suivre des contrats de partenariats public-privé

Suivre et rédiger des dossiers de subventions

Rechercher des partenaires publics et privés, financiers ou logistiques

Négocier et signer des accords de partenariats

Conseiller et accompagner

Assurer une veille juridique en suivant l'évolution des nouvelles

réglementations liées à l'activité

Assurer une veille économique et concurrentielle

Conseiller sur des problématiques juridiques

Rédiger des notes d'information et de recommandations juridiques afin de mettre en conformité la structure avec la législation en vigueur

Gérer des contentieux et précontentieux

Analyser la nature du litige et évaluer les enjeux

Répondre aux courriers de litige

Définir une stratégie contentieuse

Représenter l'organisation en justice

Piloter un projet d'affaires publiques

Réaliser un diagnostic de la situation en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales etc.

Déterminer les objectifs et les moyens

Identifier les risques financiers

Contrôler les risques juridiques liés au projet

Effectuer la vérification et la validation juridique des actes

Contenu de la formation

Master 1 – 4ème année :

Economie

Droit public de l'économie

Droit administratif

Contentieux administratif

Commande publique

Finances publiques

Droit de l'Union européenne

Droit des contrats administratifs

Méthodologie juridique

Master 2 – 5ème année :

Pratique et Contentieux de la commande publique

Marchés de partenariat

Contrats domaniaux

Droit financier de l'action publique

Contrôle des juridictions financières

Gestion publique : Analyses et contrôles externes

Gestion publique : Pilotage et contrôle de gestion

Droit de la régulation, des services publics et des réseaux d'intérêt général

Droit de l'urbanisme et de l'environnement

Management des structures publiques

Rythme d'alternance

L'apprentissage concerne la deuxième année du Master, de juillet de l'année N à septembre de l'année N+1.

Entre juillet et août de l'année N : en entreprise à temps plein,
Entre septembre de l'année N et avril de l'année N +1 : une semaine de cours et une semaine en entreprise ;
Entre avril et septembre de l'année N+1 : en entreprise à temps plein entrecoupé deux fois d'une semaine de cours.

Cette modalité d'alternance est parfaitement adaptée à une logique de formation où les enseignements se nourrissent des activités réalisées en entreprise :

la 1ère phase en immersion totale permet à l'apprenti de découvrir sa structure d'accueil, de s'y intégrer pleinement, et de mieux appréhender les missions qu'il aura à exercer ;

en 2ème phase, des semaines entières en entreprise sont propices à la réalisation de travaux ou de missions de nature professionnelle et en forte autonomie, et l'alternance une semaine/une semaine permet de jouer pleinement l'articulation entre les deux lieux de formation ;

la longue période en entreprise qui termine le parcours permet l'immersion totale de l'apprenti en entreprise pour monter en autonomie.

Admissions

Conditions d'accès

Étudiants qui ont suivi le cursus du premier cycle du diplôme de Sciences Po Bordeaux :
Entrée de plein droit.

Étudiants de niveau licence ou ayant validé 180 ECTS :
Les candidats doivent passer des épreuves d'admission comportant une épreuve dite de « culture générale » (un devoir construit sur une « question de société » en lien avec la spécialité et reposant sur la compréhension et l'utilisation de documents annexés), deux épreuves de langues, une notation de leur dossier de candidature et, après une admissibilité prononcée au vu des résultats des trois premières épreuves, un entretien avec un jury.

Demandeurs d'emploi :
Les candidats doivent passer des épreuves d'admission qui, bien que spécifiques pour eux, reprennent l'économie de l'examen organisé pour les étudiants rejoignant le master en M1.

Profil requis

Cette spécialisation est ouverte aux étudiants qui ont validé le Master 1 de chacune des spécialités, lui-même accessible :

Aux étudiants qui ont suivi le cursus du premier cycle du diplôme de Sciences Po Bordeaux.

Aux étudiants titulaires de la Licence d'Administration Publique déjà menée conjointement par l'Université de Bordeaux et Sciences Po Bordeaux dans une logique de double diplôme et dont les Masters DPA et EAP constituent une suite logique.

Aux étudiants en provenance de filières universitaires autres, notamment la filière de droit de l'Université de Bordeaux, à la condition qu'ils aient le niveau licence ou, pour les étrangers, qu'ils fassent état de la validation de 180 ECTS

A des demandeurs d'emploi qui satisfont aux conditions d'admission et aux critères d'âge du contrat d'apprentissage.

Les +

Les plus de cette formation

Un temps d'exploitation des vécus et de remédiation

Les apprentis bénéficient de séances de travail spécifiques d'une durée de 70 heures qui visent deux objectifs :

Compenser d'éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans la formation, sous la forme par exemple de séminaires dédiés ;

Échanger sur les situations en entreprises et en tirer des enseignements plus larges pouvant être investis dans le cursus de formation.

[Modifier cette formation](#)